

A Chanverrie, le 02 février 2023

**Objet :** Commission permanente

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion de la commission permanente du Pays de Mortagne qui se déroulera :

**Le mercredi 08 février 2023  
à 16h00  
Au siège du Pays de Mortagne**

**Ordre du jour :**

- 1/ *Vente pépinière Créadis - proposition d'acquisition*
- 2/ *Demande de subvention pour l'association du Chemin de Fer de la Vendée*
- 3/ *Demande de subvention de l'Institut Musical de la Vendée*
- 4/ *Suivi du projet de partenariat avec l'ENSA*
- 5/ *Présentation du Débat d'Orientaion Budgétaire*
- 6/ *Annulation de la délibération DC 20-018 relative à la demande de subvention de l'entreprise « LAURENCE COULON » dans le cadre du fonds de relance du Pays de Mortagne*

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

